

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 18 janvier 2018

INCIDENT AU COLLÈGE FRANCINE LECA À SANCERRE UNE CINQUANTAINE DE COLLÉGIENS INCOMMODÉS PAR DU GAZ LACRYMOGÈNE

La Préfète du Cher souhaite un prompt rétablissement à l'ensemble des personnes touchées par du gaz lacrymogène lâché dans une salle de permanence du collège Francine Leca à SANCERRE, ce jeudi 18 janvier après-midi.

Une cinquantaine d'élèves étaient présents. Tous ont été vus par un médecin.

À 17h25, un seul élève avait du être transporté au Centre Hospitalier de Bourges, mais son état de santé n'inspire pas d'inquiétude.

Les parents d'élèves ont été informés par l'établissement scolaire et les services de l'éducation nationale (DSDEN).

Compte tenu de l'événement, les transports scolaires partiront avec un peu de retard.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher